



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Qualificatif Beursault – Les 31 août et 1^{er} septembre 2024
Qualificatif au Championnat de France 2024

Le lieu :

Jeu d'arc de Tremblay – 68 Avenue Diderot – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 9h00 et 14h00

Dimanche à 9h00 et 14h00

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

2 haltes d'essais

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.

2 pelotons de 5 tireurs par départ

Les catégories :

Arc classique : de U13 à U15 à 30 mètres et de U18 à S3 à 50 mètres

Arc à poulie : de U18 à S3 à 50 mètres

Arc droit* : de U18 à S3 à 50 mètres

Arc nu : de U18 à S3 à 50 mètres

Les récompenses :

Ce concours est un simple qualificatif pour le Championnat de France Beursault.

Il n'y a pas de remise de récompense.

Les inscriptions :

Seules les inscriptions faites en ligne seront prises en compte :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/qualificatif-beursault/inscription/>

Tarif : 5€ pour toutes les catégories

Paiement : Les inscriptions seront validées uniquement à réception du bulletin de paiement accompagné du règlement par chèque à l'ordre des *Archers du Vert-Galant* à adresser **avant le 26 août 2023** à :

M. Yann Barrès – 37 avenue du Général de Gaulle – 93290 Tremblay en France.

Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@archersduvertgalant-tremblay.com



Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2024.

Tenue de Compagnie/Club ou blanche obligatoire.

Informations :

***En raison des arches fermées sur le haut du jeu de Beursault, les faibles puissances en arc droit (inférieur à 35 livres) peuvent ne pas passer.**

